

*L'article 52 du Règlement*

gouvernements, qui pendant des années ont oublié l'environnement, n'en ont aucunement tenu compte et qui n'ont jamais traduit en action la flamme rhétorique qui ce soir les anime, monsieur le Président. Je crois que c'est faire un mauvais procès d'intention au gouvernement que d'ignorer ce qu'il a fait durant les quatre dernières années.

Monsieur le Président, quoi qu'on en dise, le premier ministre (M. Mulroney) aura l'honneur d'avoir dirigé un gouvernement qui durant ces quatre années en a plus fait que tous les gouvernements antérieurs réunis dans le domaine de l'environnement. C'est le gouvernement, monsieur le Président, et vous le savez, qui a fait adopter cette nouvelle loi de l'environnement qui compte parmi les plus sévères du monde. C'est le gouvernement qui a entrepris un programme pour empêcher l'émission des pluies acides au Canada et qui, en 1994, aura réduit de 50 p. 100 les pluies acides canadiennes. C'est le gouvernement qui va obtenir des États-Unis un accord sur les pluies acides. C'est le gouvernement qui a intensifié la lutte pour dépolluer les Grands Lacs, qui a instauré un fonds de 110 millions de dollars pour nettoyer le Saint-Laurent. C'est le gouvernement qui au plan international a fait signer le premier grand protocole mondial pour protéger l'atmosphère: le Protocole de Montréal. Évidemment, monsieur le Président, l'opposition n'aime pas se faire rappeler ces choses.

L'opposition aime beaucoup mieux dire que le gouvernement ne se soucie pas de la santé des Canadiens et de l'avenir des générations futures. Mais il oublie de nous dire et de reconnaître que ce gouvernement est celui qui aura aboli le plomb dans les émanations des véhicules au cours des prochaines années.

Monsieur le Président, c'est extraordinaire d'entendre ce que nous entendons, et je crois qu'il faut revenir à l'essentiel. L'essentiel, c'est que nous, Canadiens, depuis quelques jours assistons au spectacle d'un accident épouvantable, un accident, reconnaissons-le, qui aurait pu se produire ici au Canada, qui aurait pu se produire, bien sûr, au large de Toronto, près de Montréal, qui aurait pu se produire à 10 kilomètres des côtes de la Colombie-Britannique. Nous savons tout cela, monsieur le Président, et les Canadiens sont inquiets, et avec raison, et ce n'est parce que qu'on oublierait ces choses-là qu'on pourrait jeter le blâme sur le dos du gouvernement. Qu'est-ce que nous faisons dans une pareille situation? Qu'est-ce que nous pouvons faire?

Les gens qui sont en face ont déjà été au gouvernement, pour la plupart. Ils savent bien que devant une pareille situation la première chose à faire c'est de garder son sang froid et de nous assurer que toutes les mesures humaines possibles sont prises pour empêcher que ça se produise au Canada. C'est aussi s'assurer que nous pourrions, dans le cas où la chose se présenterait, intervenir avec rapidité, efficacité et rigueur. C'est justement ce

que nous faisons, monsieur le Président. Malheureusement, nous, Canadiens, depuis quelques semaines, avons eu deux expériences qui vont nous permettre de tirer des leçons. Remarquez que ce n'est pas nous qui les avons causées, nous ne sommes pas en faute, en aucune façon, quant à la causalité des accidents. L'accident qui s'est produit dans l'État de Washington il y a quelques mois, à la fin de décembre, et l'accident qui vient de se produire en Alaska, sont arrivés en dehors du territoire canadien. Il n'y a pas un Canadien qui est en cause là-dedans. Mais cela ne veut pas dire parce qu'on n'est pas en cause, parce que cela s'est produit ailleurs, qu'il ne faut pas se soucier de la chose. Au contraire! Parce que nous savons que nous sommes aussi, nous, vulnérables à ce genre de chose. Il n'y a pas un pays au monde qui n'est pas exposé à ce genre de catastrophe. Alors, rien ne sert de crier, rien ne sert de se lancer des pierres. Les Canadiens ne veulent pas entendre ces choses-là. Ils en ont assez de cette politique. Ce que veulent savoir les Canadiens, c'est ce qu'on peut faire dans l'avenir et quels sont les moyens qu'on peut prendre.

Alors ce que nous avons fait, par exemple, dans le cas du déversement de Vancouver, nous avons, dès les premières journées, monsieur le Président, dès le 3 janvier, par exemple, la journée où les premières nappes de pétrole ont frappé les plages d'un parc national, il y avait des gens de Parcs Canada qui étaient là avec des volontaires pour commencer les opérations. Nous avons mobilisé des équipements considérables. On nous dit: Qu'est-ce que vous feriez s'il y avait un épanchement de pétrole comme celui-là. Bien sûr, celui qui vient de se produire en Alaska est 50 fois plus important, à peu près, que celui dont nous avons été victimes au début de janvier. Mais déjà au début de janvier, c'était considérable comme épanchement. Alors nous avons pu mobiliser jusqu'à, dans une seule journée par exemple, un maximum de 350 personnes qui travaillaient pour dépolluer la plage, pour nettoyer la plage, jusqu'à une dizaine de vaisseaux qui patrouillaient les eaux près de la plage, une douzaine d'hélicoptères qui fonctionnaient et, à ce jour, 370 tonnes d'huile et de débris ont été retirés des eaux.

Tout à l'heure j'ai entendu que selon des rapports de ouï-dire qu'il y avait encore de l'huile qui arrivait sur les plages. Les rapports que nous avons c'est que depuis quelques jours l'opération nettoyage est terminée sur les plages de Vancouver et que nous sommes maintenant entrés dans la phase de la surveillance pour nous assurer qu'il n'en arrive plus, qui va déboucher sur une phase d'évaluation des opérations que nous avons accomplies. Donc il y a un processus qui a été entamé et qui s'est bien déroulé là-bas. Malheureusement, cela n'empêche pas que nous avons été victimes d'un terrible accident qui aura des traces. Il est évident que nous pouvons difficilement évaluer actuellement l'impact que cela produira sur la vie marine. On ne connaît pas exactement ce qui arrive